

LE PETIT GERVAISIEN

Bulletin d'Informations Municipales de Saint-Gervais

L'Ecole de Saint-Gervais



2009

De grands projets qui avancent.
De belles réalisations en cours et à
venir.

- Ecole
- Petit Patrimoine
- Voirie
- Sécurisation
- Aménagements Publics

L'éditorial

Saint-Gervaisiennes, Saint-Gervaisiens



Dix-huit mois déjà depuis l'installation de notre nouveau Conseil Municipal !

Dans notre précédent bulletin, Madame le Maire avait fort aimablement remercié les Conseillers pour leur assiduité aux diverses réunions de travail... A notre tour, nous tenons à témoigner de l'activité inlassable de notre Maire dont les projets, les idées et l'imagination créatrice ne cessent d'enthousiasmer les débats lors de nos sessions. La variété des sujets traités, les programmations diverses motivent l'assemblée et ainsi, critiques et suggestions constructives affluent, le tout dans un excellent esprit. Un grand merci à Madame le Maire pour son énergie et son grand dévouement à la chose publique.

Le Conseil Municipal

Sommaire

L'Ecole de Saint-Gervais	1
Edito	2
Echos du Conseil	3
Budget	4 & 5
SICTOM	6
Travaux	7
Ecole	8 & 9
Etat civil	10
Bibliothèque	11
Lectures	12

Le mois de décembre, l'hiver et les festivités pointent leur nez et voici venu le moment de faire le bilan de toute une année. En effet, nos nombreuses activités ne nous ont vraiment pas laissé de répit et nous n'avons pu vous livrer, comme nous l'avions promis le Petit Gervaisien de l'été. J'espère que vous trouverez dans ce bulletin de quoi satisfaire votre curiosité.

Nous y avons évoqué tous les chantiers importants qui ont eu lieu en 2009 et se profilent pour 2010.

De mon côté, voici ce que je retiendrais de cette année :

Un engagement toujours très fort en faveur de nos plus jeunes concitoyens et de nombreuses heures passées à préparer le chantier de l'école que nous voulons très agréable et fonctionnelle pour tous.

Notre préoccupation toujours présente de sécuriser le carrefour de la RD 1532 malgré quelques déceptions quant à l'engagement du Conseil Général. Mais j'ai bon espoir que cette situation se débloque rapidement et que la liaison entre le Port et le Village ne soit plus la source d'une inquiétude permanente.

La gestion de l'eau : vous avez tous eu connaissance de l'état de sécheresse avancée de cet été. Nous pouvons nous féliciter d'appartenir à un réseau, car Saint-Gervais n'a jamais eu de problèmes d'approvisionnement, hormis aux Travers où une demande a donc été faite auprès de la Régie pour garantir l'acheminement de l'eau.

L'envie très forte de favoriser l'installation de professionnels de santé à Saint-Gervais. Un projet avec un médecin avait vu le jour : il a malheureusement échoué malgré nos efforts pour trouver un local. J'en profite pour rappeler que nous sommes très favorables au développement de commerces et services sur la commune et que nous soutenons les porteurs de projets.

Je saisis enfin l'occasion pour évoquer notre participation et notre appartenance à plusieurs réseaux et collectivités territoriales qui font aussi notre force. La disparition annoncée de la taxe professionnelle nous inquiète tous et, dans ce contexte, marqué également par le projet de réforme territoriale, j'insiste sur l'importance de la solidarité, de l'action collective et concertée. Pour ma part, je m'appête à toujours bien représenter notre commune dans ces instances communautaires.

Je profite, enfin, de la parole qui m'est donnée pour, une fois encore, remercier le Conseil Municipal qui, hormis pendant la petite pause de l'été, n'a pas ménagé sa peine et m'a toujours soutenue.

Permettez-moi de vous souhaiter à tous un bonne fin d'année et d'excellentes fêtes !

Monique Faure

Echos du Conseil

Au cœur du Conseil Municipal

En quoi consistent le travail et l'action du Conseil municipal ? De quels sujets traite-t-on dans cette assemblée ? Nous aimerions que ces quelques lignes vous donne une idée plus précise de ce qui a occupé nos débats au cours des derniers mois.

Tout d'abord, il faut vous dire que, la plupart du temps, nos préoccupations sont extrêmement concrètes. Nous consacrons du temps à l'examen de petits travaux sur les espaces publics, de questions d'organisation des services techniques ou de demandes de permis de construire par exemple. Autant de détails qui font notre vie quotidienne et la vôtre, et auxquels nous accordons du soin, tant ils peuvent avoir dans la vie de chacun une importance cruciale.

Se dégagent néanmoins des débats de cette année des préoccupations plus générales et d'intérêt collectif. Ces questions prennent du temps, n'aboutissent pas toujours aussi vite qu'on pourrait le souhaiter, nous apprenant que les grandes avancées se font à petits pas.

Nous avons souvent évoqué des questions de sécurité. Les routes du village sont un sujet de préoccupation et on peut citer quelques cas qui nous ont bien occupés : la pose de barrières sur les chemins les plus escarpés ; la préparation de l'aménagement du carrefour de Pierre Mouton ; les discussions avec le Conseil Général sur la possibilité de déplacer l'abri-bus du Port sur le quai de la Fonderie Royale, pour éviter aux jeunes d'avoir à traverser la route.

Enfin et surtout le rappel au Président du Conseil Général de l'engagement qu'il a pris de nous aider à sécuriser le carrefour de la départementale 1532, qui coupe notre village en deux et rend l'école inaccessible autrement qu'en voiture aux habitants du Port.

Les conseillers ont également entrepris de faire le tour du village en y posant un regard neuf : restaurer notre petit patrimoine, faire disparaître les panneaux inutiles, réorganiser et embellir les « petits coins » qui peuvent donner plus de charme à nos rues. Ainsi, la croix de l'ancienne chapelle et un banc de pierre ont été réinstallés à l'entrée de la rue de la Verte Vallée et entourés d'un parterre de fleurs ; le tour de l'église devrait être bientôt réaménagé, ainsi que le petit chemin qui mène au joli lavoir. Nous souhaitons également faire quelques travaux de sauvegarde sur la toiture de la chapelle Notre-Dame d'Armieux mais nous n'avons pas encore trouvé d'entreprise qualifiée intéressée par ces travaux un peu spécifiques et difficiles d'accès...

Quant aux travaux de plus grande envergure entrepris à l'école, vous en trouverez tous les détails dans ce bulletin.

*Vous savez maintenant de quoi est fait notre « routine » municipale,
Le Conseil*

Les conseils municipaux

Nous vous rappelons que les séances du Conseil sont publiques et que vous pouvez nous y rejoindre. C'est l'occasion de vous informer, de suivre un dossier.

Vous pouvez également consulter les comptes rendus de réunions sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur notre site :

<http://saint-gervais.sud-gresivaudan.org>

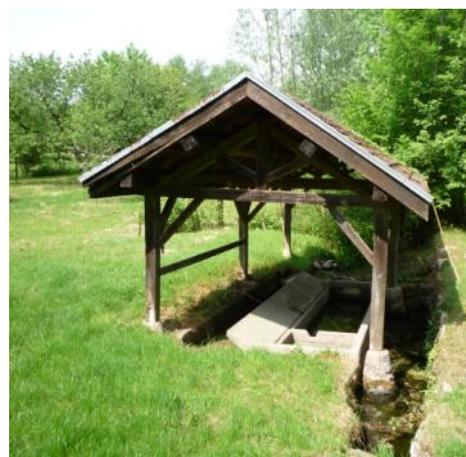
Enfin, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons aux permanences du Maire et des Adjoints.

Personnel communal

Suite au départ de M. Robert Nury pour une retraite que nous lui souhaitons heureuse, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Steve Halbout, qui exerçait auparavant à La Buisse.

Nous partagerons son savoir-faire et son expérience, à temps égal, avec nos voisins de La Rivière.

Steve, Bienvenue à Saint-Gervais !



Le Lavoir - Village de Saint-Gervais



Budget

ETAT AU 18 OCTOBRE 2009

Fonctionnement

DEPENSES	Budgetisé	Réalisé	Disponible
1-Charges à caractère général	100 269,19	45 503,96	54 765,23
2-Charges de personnel	138 900,00	100 202,41	38 697,59
3-Dépenses de fonctionnement imprévues	2 850,00	0,00	2 850,00
4-Virement à la section d'investissement	149 600,00	0,00	149 600,00
5-Autres charges de gestion courante	152 050,00	79 001,07	73 048,93
6-Charges financières	16 000,00	12 256,55	3 743,45
7-Charges exceptionnelles	2 050,00	2 027,65	22,35
TOTAL DEPENSES	561 719,19	238 991,64	322 727,55
RECETTES	Budgetisé	Réalisé	Disponible
1-Excédent antérieur reporté	154 131,19	0,00	154 131,19
2-Atténuations de charges	15 000,00	12 896,26	2 103,74
3-Produits des services	1 900,00	1 005,85	894,15
4-Impôts et taxes	247 388,00	144 131,70	103 256,30
5-Dotations et participations	80 850,00	64 619,73	16 230,27
6-Autres produits de gestion courante	62 300,00	60 383,48	1 916,52
7-Produits financiers	0,00	4,97	-4,97
8-Produits exceptionnels	150,00	757,57	-607,57
TOTAL RECETTES	561 719,19	283 799,56	277 919,63

Investissement

DEPENSES	Budgetisé	Réalisé	Disponible
1-Solde d'exécution d'investissement reporté	24 051,90	24 051,90	0,00
2-Remboursement d'emprunts	42 000,00	37 735,07	4 264,93
3-Immobilisations corporelles	238 200,00	61 072,78	177 127,22
4-Immobilisations en cours	100 400,00	50 242,00	50 158,00
TOTAL DEPENSES	404 651,90	173 101,75	231 550,15
RECETTES	Budgetisé	Réalisé	Disponible
1-Virement de la section de fonctionnement	149 600,00	0,00	149 600,00
2-Dotations Fonds divers Réserves	34 051,90	36 924,90	-2 873,00
3-Subventions d'investissement	51 000,00	16 316,75	34 683,25
4-Emprunts et dettes assimilées	170 000,00	0,00	170 000,00
TOTAL RECETTES	404 651,90	53 241,65	351 410,25

2009

QUELQUES ELEMENTS DE LECTURE



1

L'exercice 2008 fait apparaître un excédent de 178 183,09€. Cet excédent a été affecté au budget de fonctionnement 2009 pour une part de 154 131,19€. Le reste, soit 24 051,90€, couvre le déficit d'investissement de 2008.

Pour rappel, durant l'année 2008 il a été exécuté pour l'essentiel :

L'achat du véhicule Némé	13 012€
Le dépôt de PLU	5 200€
Le paiement des frais notariaux pour l'achat de terrains	5 553€
La mise en place du columbarium	9 555€
Des travaux d'éclairage public	24 382€
L'installation d'une alarme	1 036€
Des travaux sur voirie, glissière, chaussée, etc.	34 824€
Terrain	2 280€
Entretien de bâtiments publics	6 290€
Débroussailluse, illumination, enseignes gendarmerie, etc.	7 712€

2

La ligne Impôts et Taxes: Représente les impôts sur les ménages (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Droits de mutation) et aussi, pour presque la moitié, la TPU (Taxe Professionnelle Unique) versée en quatre fois par la Communauté de Communes. Vous noterez qu'au 18 octobre, il reste 103 000€ non réalisés : ils sont encaissés sur la fin de l'année.

3

Les Immobilisations Corporelles correspondent principalement aux terrains achetés par la commune. 61 072,78€ ont servi aux acquisitions pour l'extension de l'école et la refonte du virage de Pierre Mouton.

Les 177 127,22€ budgétisés mais non réalisés sont associés à l'obtention d'un emprunt pour provision de travaux.

Les Immobilisations en Cours sont surtout des travaux de voirie pour environ 50 000€, et les 50 000€ restants sont prévus pour l'aménagement à côté du lavoir qui devrait démarrer sous peu.

4

Le budget d'investissement prévoit un emprunt de 170 000€ pour couvrir les acquisitions et travaux à venir.

5

Il a également été prévu de transférer 149 600€ du budget de fonctionnement aux recettes d'investissement afin de subvenir au frais de démarrage des chantiers programmés.

ANNEE 2008

	Taux Impôts Locaux		
	TH	FB	FNB
L'ALBENC	9,59	17,21	50,58
CHANTESSÉ	13,80	12,50	35,47
CHASSELAY	11,82	14,05	35,37
COGNIN	11,63	20,15	53,25
MALLEVAL	9,48	13,60	63,69
SERRE NERPOL	9,41	18,06	46,83
N.DAME DE L'OSIER	11,50	17,16	50,05
ROVON	12,31	17,11	47,14
ST-GERVAIS	11,20	16,00	40,10
VARACIEUX	12,81	18,53	45,37
VINAY	14,38	27,51	65,55

TH : Taxe d'Habitation
 FB : Foncier Bâti
 FNB : Foncier Non Bâti

Commentaires :

✓ En 2008, nous vous avons donné la place de Saint-Gervais en terme d'imposition pour l'année 2007, et cette année, nous vous indiquons les chiffres de 2008.

✓ A la date où nous rédigeons ce bulletin, les taux d'imposition 2009 n'ont pas été publiés. Voici toutefois les chiffres de Saint-Gervais : TH 11,90 ; FB 16,90 et FNB 40,10

Autour de Nous !



Le monde bouge, nos poubelles explosent, aussi le SICTOM mène depuis plus de trois ans une réflexion sur la manière d'inciter les habitants du Sud-Grésivaudan à faire diminuer le volume de leur poubelle. Cette démarche rentre dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets dont les objectifs sont de réduire de 30% les ordures ménagères non valorisées.

sictom
sud grésivaudan
Des initiatives au quotidien pour l'environnement



Des informations complémentaires sur :

<http://sictom.sud-gresivaudan.org>

Poursuivez vos efforts de tri ; c'est important !

Un doute, une question...

SICTOM : 04.76.38.66.03

La Redevance Incitative

L'expérimentation est en route sur L'Albenc, Vatilieu et Chantesse. Les conteneurs —1 pour 150 habitants— ont été placés sur des points de passage et proches des zones à forte urbanisation. Il s'agit pour la plupart de modèles semi-enterrés qui fonctionnent avec une carte à puce pour comptabiliser le nombre de dépôts. Une fois plein, le conteneur envoie automatiquement un signal radio et un camion muni d'une grue vient le vider.

Le volume de nos ordures ménagères est en constante augmentation malgré la possibilité de tri sélectif et le compostage. De plus les frais de transport pour conduire les déchets vers le site d'enfouissement ne font que progresser. Pour changer cela, le SICTOM et les élus de la Communauté de Communes de Vinay mettent en place cette redevance incitative.

Voici un extrait des tarifs votés en septembre et applicables à la nouvelle collecte :

Redevance forfaitaire par foyer	103,00 €
Redevance fixe supplémentaire par personne.....	4,00 €
Part variable par apport, jusqu'au 26 ^{ème} apport (*)	0,75 €
Au-delà du 26 ^{ème} apport.....	1,00 €
(*) un minimum de 8 apports par personne et par an sera facturé	

Ligne de Bus 5000 :



Départ pour Grenoble à 7h20 au Port de Saint-Gervais, retour à 17h35 depuis la Gare routière de Grenoble.

Autres horaires, informations :

<http://www.transisere.fr>

0820.08.38.38

Relais de vente:

- L'Office du Tourisme du Grand Séchoir : 04.76.36.36.12
- Le Tabac Presse de Saint-Romans

Pour une famille de 4 personnes la facture devrait rester sensiblement égale à celle de 2009, à condition de se limiter à un sac de 30l par semaine. L'idée qui guide le SICTOM est d'inciter les gens à mieux trier. Ceux qui le font déjà auront une facture identique, ceux qui ne veulent pas trier verront la leur augmenter, et ceux qui produisent beaucoup de déchets paieront davantage.

Bien sûr, les modes de consommation actuels et l'ingéniosité des fabricants à mettre sous blister et polystyrène tout ce que l'on achète participent à remplir nos poubelles : nous pouvons par nos choix faire changer ces pratiques.

Ce projet présente quelques avantages : l'incitation au tri par la tarification, le regroupement des points de collecte et de tri, la suppression des poubelles sur la chaussée. Il y aura aussi des contraintes et des inconvénients. Aussi l'expérimentation sur les trois communes permettra-t-elle de faire remonter les problèmes (ceux que pourraient rencontrer les personnes à mobilité réduite ou les gros producteurs de déchets encombrants par exemple) et de voir les solutions à mettre en place.

Mémento : Services

Agence postale - 11, place du Village
tél.: 04 76 64 78 00 (informations au verso)

Ouverture de la bibliothèque - Route des écoles
lundi 17h30 à 20h00, mercredi 15h30 à 18h00, jeudi 16h30 à 19h00
tél.: 04 76 36 13 69 ou 04 76 36 55 21

Réservations des salles des fêtes et de la Maison de la Drevenne
elles se font auprès du secrétariat de la mairie

Classes maternelles à Saint-Gervais
tél.: 04 76 64 78 87

Classes de CP, CE1 & CE2 à Rovon
tél.: 04 76 64 72 75

Classes de CE2, CM1 & CM2 à Cognin-les-Gorges
tél.: 04 76 38 16 95

Communauté de Communes de Vinay
<http://ccvinay.sud-gresivaudan.org>
705, route de Grenoble - 38470 Vinay
tél.: 04 76 36 86 26

Relais des assistantes maternelles
tél.: 04 76 36 92 10

Service animations jeunes
contact : CCV 04 76 36 86 26

Centre de loisirs
tél.: 04 76 36 92 10

Ecole de musique
rue des Ecoles - 38470 Vinay
tél.: 04 76 36 69 78

Eglise - Offices religieux
contact: Mme Romeyer-Dherbey Gisèle
tél.: 04 76 64 78 08

TransIsère - <http://www.transisere.fr>
tél.: 0820 08 38 38

SITCOM - <http://sitcom.sud-gresivaudan.org>
tél.: 04 76 38 66 03

Architecte conseil : M. Philippe Amette
tél.: 04 76 36 86 26

<http://saint-gervais.sud-gresivaudan.org>



Secrétariat de Mairie

mardi et vendredi de 9h à 18h30
mercredi et jeudi de 10h à 16h30
tél.: 04 76 64 77 06
fax : 04 76 64 72 79
mairie.st-gervais@wanadoo.fr

Permanences du Maire ou des Adjoints

mardi à partir de 14h
mercredi après-midi sur RDV
jeudi après-midi sur RDV
vendredi à partir de 15h30

Urgences :

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15

Depuis un portable :
un seul numéro, le 112

Gendarmerie de Saint-Gervais
tél.: 04 76 64 78 17

Déchèterie de Vinay

du lundi au jeudi de 13h30 à 18h
vendredi et samedi de 9h à 18h
tél.: 04 76 36 79 29

Le site internet de Saint-Gervais

<http://saint-gervais.sud-gresivaudan.org>



Horaires de l'agence postale :

lundi , mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
samedi de 9h à 12h
fermée le mercredi
tél.: 04 76 64 78 00

Levées du courrier :

du lundi au vendredi à 15h
le samedi à 11h

En plus des services postaux classiques :

Photopies, Vente de cartes de cantine et de garderie pour le SSI

Nouveau CB : votre agence s'équipe !

Paiement par Carte Bancaire à partir de 10€
Pour les clients de la Banque Postale : possibilité de retrait de liquide par carte (20€ minimum)
Téléphonie : vente de recharges Orange, SFR, Bouygues, NRJ mobile, Virgin mobile

Pour tout renseignement sur les procédures administratives, droits, démarches, etc., vous pouvez contacter le Secrétariat de la Mairie ou bien 'Service-Public' :



Si vous souhaitez apporter vos commentaires sur le contenu de ce bulletin ou sur le site internet, veuillez s'il vous plaît nous adresser un courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Gervais
Commission Communication
11, place du Village
F-38470 SAINT-GERVAIS

Travaux :

Le SIVOM de la Drevenne a fait réaliser des travaux de sécurité sur le pont qui relie Saint-Gervais à Rovon au niveau de Bassetière. En effet, le garde-corps était endommagé et on a procédé à son remplacement.



Glissière de sécurité sur le Chemin des Travers



Quelques menus travaux d'embellissement au Village, au Port, devant le parvis de l'église (non représenté)... à noter également l'installation de la Croix (en couverture).



Les plans des communes de la CCV sont à présent disponibles grâce aux efforts des quelques élus qui se sont attelés à la tâche.

Aménagement du carrefour de Pierre Mouton /RD35

La sortie du carrefour de Pierre Mouton sur la route des Ecouges est particulièrement dangereuse. La municipalité et le département ont conjointement décidé de la modifier, et la commune a procédé à l'achat du terrain nécessaire. Depuis, le manque de personnel dans les services du département et le transfert à la commune de la maîtrise d'ouvrage sont à l'origine du retard du chantier. Il devait démarrer au printemps 2009 mais vient tout juste de commencer, avec la société Artigeo comme maître d'œuvre. Le Conseil Général, qui devait être porteur du projet et le financer, a de fait transféré le financement à la commune qui doit faire l'avance de trésorerie.



Encore un beau projet qui va voir le jour très bientôt : une jolie parcelle du Village, proche du lavoir, va être travaillée afin de permettre à un large public de profiter pleinement de la richesse de ce lieu.

CONSTRUIRE OU MODIFIER SON HABITATION :

Pensez au service **Conseils Architecturaux** de la Communauté de Commune. Un simple coup de fil à la CCV (04 76 36 86 26) et l'on vous donnera les informations nécessaires, vous fixera un rendez vous avec Monsieur AMETTE architecte conseil et, si vous le souhaitez, avec sa conseillère paysagère, Madame MESLALLA.

Bien entendu, il est préférable de les consulter dès le départ de votre projet, afin d'organiser au mieux vos travaux et d'établir vos demandes de permis de construire ou d'autorisation de travaux à temps.

Etude de faisabilité ; prise en compte du paysage et du patrimoine ; neuf ou aménagement de dépendances ; agrandissement professionnel agricole, artisanal ou industriel ; lien avec vos élus et avec votre propre architecte :

C'EST GRATUIT !

Travaux : Ecole



Comme nous vous l'avions dit, bien que joliment rénové durant l'été 2008, le préfabriqué n'a pas vocation à demeurer en place. Aussi, agrandir notre école maternelle est devenu une nécessité et c'est là un des grands projets de notre mandat municipal.

Après audition des cinq candidats à la maîtrise d'œuvre, c'est Monsieur Claude Bernard, architecte de Grenoble qui a été retenu pour mener à bien ce projet. L'enveloppe financière actuelle est de 525 847 € hors taxes, dont 61% de subventions (DGE, Conseil Général, Communauté de Communes).

Dans un souci d'économie nous conserverons le bâtiment actuel qui est en bon état et qui a déjà fait l'objet d'une rénovation en 1995. L'extension de l'école est prévue sur la parcelle acquise fin 2008 (côté préfabriqué). L'idée est d'utiliser au mieux le bâtiment existant tout en conservant une harmonie d'ensemble avec le nouveau bâtiment et son environnement immédiat. Un effort est fait sur les possibilités d'adaptation selon l'évolution des effectifs scolaires de notre commune.



Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, du corps enseignant et du personnel, afin également de minimiser les gênes afférentes à ce genre de chantier, le projet d'école est mené en concertation avec les utilisateurs des locaux, à savoir les institutrices, les ATSEM, les parents d'élèves.

Telles que l'on voit les choses à ce jour : les travaux commenceront en mai par la démolition du mur de clôture, permettant ainsi la construction de l'extension. Ensuite, ce sera au tour des fondations de la nouvelle cantine. Plus tard, probablement vers les vacances d'hiver, le préfabriqué sera retiré et les nouveaux bureaux aménagés. Enfin, il restera à réaliser le préau et les galeries couvertes.

Comme vous pouvez le voir sur le plan ci-joint, les espaces verts ne seront pas oubliés .



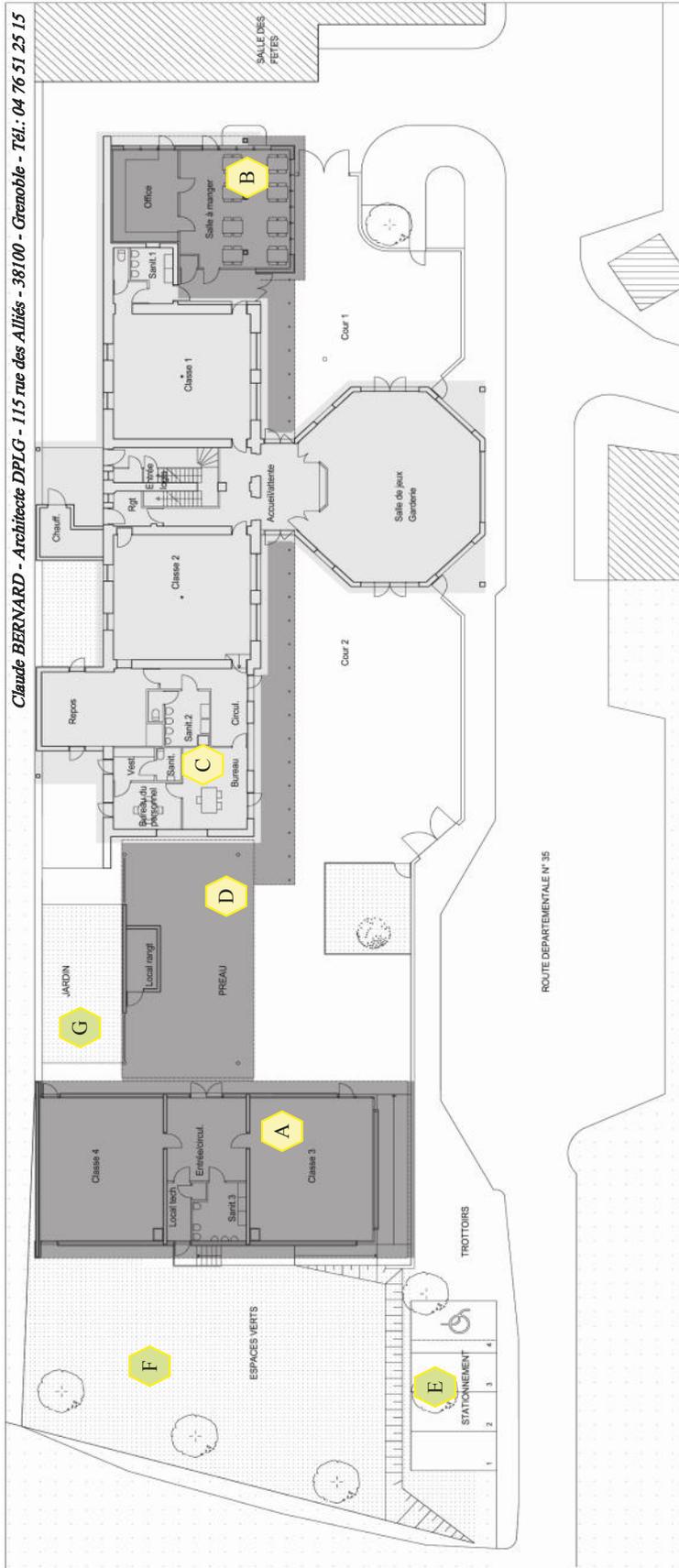
✓ Bus Scolaire : Projet de sécurisation

Le déplacement de l'arrêt de bus situé au Port près du Pont est en bonne voie. L'emplacement actuel étant jugé trop dangereux (intersection, abri bus près de la berge, vitesse excessive des véhicules et dépassement lors de la dépose des enfants), nous avons décidé en accord avec les services du département le transfert vers la bascule en face du bar de la Drevenne là où existe déjà un arrêt de bus pour le TransIsère. Des aménagements vont avoir lieu et seront pris en charge en grande partie par le département.

Le conseil municipal remercie Monsieur Jean-Claude Coux, Conseiller Général, pour son implication dans le projet.



Travaux : Ecole



- A** L'extension comprendra 2 salles de classes (ou une salle de classe et une garderie), des sanitaires supplémentaires et un espace de rangement.
- B** Le préau existant (côté salle des fêtes) sera transformé : il y aura sur cette partie une nouvelle salle à manger, plus grande, et l'office, plus grand également. Grâce à cette disposition, la livraison des repas se fera depuis la rue sans que l'on ait à traverser la cour de l'école.
- C** L'ancienne cantine, elle, laissera sa place au bureau de la directrice, aux vestiaires et à un local pour le personnel de l'école.
- D** Un nouveau préau reliera le nouveau bâtiment à l'école existante, et une galerie couverte se prolongera jusqu'à la cantine.
- E** Des places de parking.
- F** Un magnifique espace vert arboré pour les enfants.
- G** Un jardin pédagogique.

Etat Civil

depuis le 1^{er} Juillet 2008

Naissances :

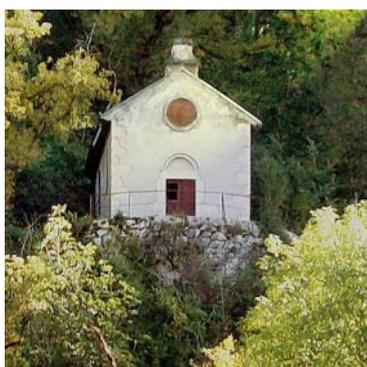
DHU Elina	28 novembre 2008
MAJAL Lou	27 février 2009
GIORGIO Luca	5 mars 2009
EL MALKI Djena	27 mars 2009
PETIT Yoann	24 juillet 2009
DUPUIS Jules	27 août 2009
BOTALLA Elise	15 septembre 2009
TRIMAILLE Méline	23 septembre 2009
RIZZON Emily	18 novembre 2009

Mariages :

SCORCIONE Frédéric & JANNON Cécile	30 mai 2009
PEREIRA FIUZA Américo & JOLY Prisca	13 juin 2009
BARBE Nicolas & LAGARDE Elodie	4 juillet 2009
RIOU Raphaël & ROBIN Marylise	1er août 2009

Décès :

BELLE Bernard	23 février 2009
PAPA Mirella, veuve RAGNI	14 mars 2009
GERIN Claude	31 mars 2009
PELEGRIN Josette	21 avril 2009
MARCHAND Madeleine, veuve MOULIN	30 avril 2009
THUILIER Valentin	4 mai 2009
ROUX Jean-Claude	31 mai 2009
RENOUX Jacques	13 octobre 2009



Chapelle N.-D.d'Armieux

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Maison de la Drevenne, Salle des fêtes de Saint-Gervais,
Réservations, tarifs et conditions
au Secrétariat de la Mairie
04 76 64 77 06

Salle des fêtes de Rovon : 04 76 64 76 62
Salle des fêtes de Cognin : 04 76 38 31 31

Culture - Patrimoine

L'heure est aux réseaux, réseaux sociaux, réseaux informatiques, réseaux d'associations, etc. Et pourquoi pas un réseau de bibliothèques ?

Le Pays du Sud-Grésivaudan compte 12 bibliothèques petites et grandes. Chacune achète ses propres ouvrages et complète son fonds avec l'apport de la Bibliothèque Départementale de l'Isère. Ou plutôt achetait...



En effet, Bérengère Cohen et le Syndicat Mixte du Sud-Grésivaudan ont eu en 2007 l'heureuse idée de mettre en relation tous ces professionnels et bénévoles plus ou moins isolés afin qu'ils travaillent ensemble. L'objectif était la mise en place d'un catalogue collectif de toutes ces structures. L'intérêt est évident. Pourquoi acheter en de multiples exemplaires un ouvrage alors qu'il existe dans la bibliothèque d'une commune voisine ? Pourquoi limiter la circulation des documents aux "frontières" de nos communes ? Pourquoi ne pas donner à nos lecteurs accès à une plus grande bibliothèque ? Objectif ambitieux qui a pu aboutir après plusieurs étapes : travail pour harmoniser nos méthodes de classement, informatisation des fonds, définition des conditions de prêt, mise en place de la circulation des livres, information auprès des lecteurs... Ce fut aussi l'occasion pour les bibliothécaires professionnels et bénévoles des cantons de Vinay, St-Marcellin, Pont-en-Royans de se rencontrer et de travailler ensemble. Un réseau humain est né !

Aussi aujourd'hui, outre les ouvrages que nous achetons et ceux de la Bibliothèque Départementale de l'Isère, la bibliothèque de St-Gervais-Rovon donne la possibilité à ses lecteurs de réserver n'importe quel ouvrage appartenant à l'une des 11 structures du réseau et de le retirer ensuite auprès de "sa" bibliothèque d'inscription.

Il suffit simplement d'être adhérent à une bibliothèque et de posséder une adresse mail (pour les personnes ne possédant pas Internet, pas de souci, votre bibliothécaire fait ces démarches pour vous).

Le lecteur inscrit à la bibliothèque de St-Gervais-Rovon peut ainsi avoir réservé, de chez lui, un ouvrage appartenant aux structures de St-Marcellin, Chatte, St-Just-de-Claix, St-Hilaire-du-Rosier, St-Romans, Pont-en-Royans, Chevrrière, St-Antoine/St-Bonnet-de-Chavagne, Cognin et Vinay, soit **70 000 ouvrages, 5 000 disques et 300 cédéroms**. Cet ouvrage sera acheminé directement à la bibliothèque de St Gervais-Rovon !!! Et ce, sans frais supplémentaires...

N'hésitez pas à profiter de ce service, nous sommes là pour vous renseigner.

Le site du catalogue collectif : <http://bibliotheques.sud-gresivaudan.org/>

Les Horaires :

Lundi de 17h30 à 20h00

Mercredi de 15h30 à 18h00

Jeudi de 16h30 à 19h00

Les frais d'inscription : 10€ par famille et pour l'année

Gratuit pour les assistantes maternelles (pour les ouvrages touchant à leur activité)

Gratuit pour les étudiants et lycéens

Emprunts : 3 ouvrages et 2 périodiques par personne pour une durée de 1 mois

Localisation : la bibliothèque se situe à côté de la salle des fêtes de St-Gervais

L'équipe:9 bénévoles

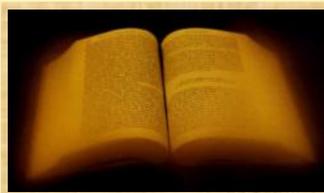
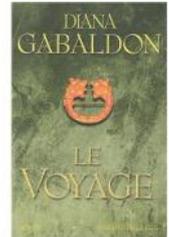
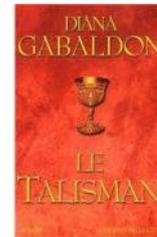
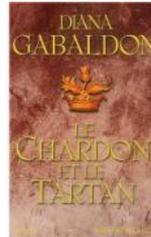
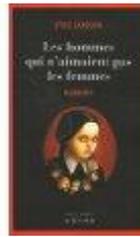
Avez-vous lu ?

La série des "Millénium" de Stieg Larsson

Les trois tomes se dévorent même si on n'est pas adepte inconditionnel de romans policiers. On suit au fil des pages les aventures parfois abracadabrantes de Mikael Blomkvist et de la géniale hackeuse Lisbeth Salander. Difficile à lâcher quand on a commencé !

Dans un autre style : la saga du "Cercle de pierre" de Diana Gabaldon

"Ancienne infirmière de l'armée britannique, Claire Beauchamp-Randall passe des vacances tranquilles en Ecosse où elle s'efforce d'oublier les horreurs de la Seconde Guerre mondiale auprès de son mari, tout juste rentré du front... Au cours d'une promenade sur la lande, elle est attirée par des cérémonies étranges qui se déroulent près d'un menhir. Elle s'en approche et c'est alors que l'incroyable survient : la jeune femme est précipitée deux cents ans en arrière, dans un monde en plein bouleversement !" Présentation de l'éditeur [La bibliothèque vous propose les 8 premiers tomes de cette saga pleine de romantisme et d'humour]



Quelques nouveautés :

Trois femmes puissantes de Marie NDiaye - Goncourt 2009

Mano à mano de Françoise Bourdin

L'échappée belle de Anna Galvalda

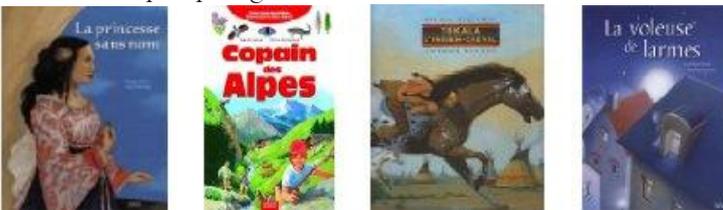
Ceux qui se cachent de Carlène Thompson

Profitez
de votre
Bibliothèque!

Pour les tout-petits



Pour les un peu plus grands



Pour ceux qui commencent à lire un peu plus



Le coin des adolescents :
Des *manga*, des BD, des romans,
des documentaires jeunesse...

Des CD-ROM
pour les 4-7 ans
et pour les 7-13 ans



Directeur de Publication :
Mme Monique Faure, Maire de Saint-Gervais
Rédaction : La Commission Communication
Imprimerie SAVIGNY, F-38470 Vinay



Composition, mise en page : Mme C. Julien et M. O. Le-Briz
Logo / Adresses : Service-Public, SICTOM, Translère
Crédit Photos : Mairie de Saint-Gervais et M. Claude Bernard
Impression: Décembre 2009